

**Centre Communal d'Action Sociale  
Résidence Autonomie «Le Belvédère»**

55, rue Achaintre  
71170 CHAUFFAILLES

Tél. 03 85 84 63 19

Fax 03 85 26 55 19

E-mail : residenceautonomie@chauffailles.fr

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE  
JEUDI 25 FÉVRIER 2021 À 14 H.**

Étaient présents :

Représentante de la Municipalité : Madame Maryse DERIVE ;

Représentantes du Conseil Administration du C.C.A.S. : Madame Marion THEVENET, Madame Cécile MICHEL ;

Représentants des résidents : Madame Marie-Josèphe AUCLAIR, Monsieur Claude CHEUZEVILLE, Madame Marcelle PERRIN ;

Représentants des familles : Madame Brigitte CHUZEVILLE, Monsieur Jean-Claude CHEUZEVILLE ;

Représentants du personnel : Madame Monique LACARELLE, Madame Prisca LATHUILLÈRE ;

Directrices de la Résidence : Madame Stéphanie MORIN-MICHELET, Madame Karine JOLY.

Étaient excusés :

Maire de CHAUFFAILLES et Présidente du C.C.A.S : Madame Stéphanie DUMOULIN ;

Représentante de la Municipalité : Madame Julie BRUNEL.

Madame THEVENET ouvre la séance à 14 h 10.

**1) PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION AU SEIN DU CCAS :**

- Un tour de table est effectué pour que chacun puisse se présenter.
- Madame Stéphanie MORIN-MICHELET est présentée.
- Mouvement du personnel : à sa demande, Laetitia THORRIGNAC a rejoint le service des aides à domicile du C.C.A.S. depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

## **2) BILAN DES PÉRIODES COVID/VACCINATION.**

### **○ COVID-19 – 2<sup>ème</sup> VAGUE.**

Dès la fin octobre, la Résidence Autonomie a appliqué l'ensemble des mesures à nouveau annoncées par l'ARS et le gouvernement.

Nous n'avons pas été épargnés à cette 2<sup>ème</sup> vague, malgré toutes les précautions de désinfection et le respect des gestes barrières, deux résidentes ont été testées positives fin octobre à la COVID-19.

Une résidente a été confinée au sein de son appartement en présentant quelques symptômes, et une autre diagnostiquée à son arrivée à l'hôpital et qui malheureusement n'est pas revenue dans son appartement. Elle nous a quittés le 3 novembre 2020.

Suite à ces deux cas, le protocole de l'ARS a été appliqué :

Le restaurant a fermé ses portes le samedi 31 octobre 2020. Cette mesure a entraîné la livraison des repas directement chez les résidents chaque midi par les agents du personnel.

Dès le 2 novembre, les animations ont été annulées, afin d'éviter les rassemblements.

Le 12 novembre 2020, un test général des résidents et du personnel du CCAS (Résidence Autonomie et Aide à domicile) a été effectué afin de faire un bilan de la progression de la COVID-19 au sein de la Résidence. Suite à ces tests, deux autres résidents asymptomatiques ont été testés positifs et donc isolés selon le protocole de l'ARS.

Les portes de la résidence se sont à nouveau fermées aux visiteurs de courtoisie, en effet, un filtrage a été mis en place dès ce même jour, le 12 novembre 2020.

Le 2<sup>ème</sup> confinement a donc alors débuté pour nos résidents, mais à la différence cette fois qu'une personne référente désignée par le résident pouvait venir lui rendre visite tout en respectant les gestes barrières.

Avec des mesures particulières, la restauration au restaurant a repris le 7 décembre et l'animation a recommencé le 8 décembre, pour le plus grand plaisir de nos résidents...

Le protocole de visite mis en place le 2 juin 2020, avec un registre des visites est encore présent aujourd'hui.

La parole est donnée à l'assemblée pour connaître le ressenti sur cette période :  
Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée.

### **○ VACCINATION.**

Selon les autorités de santé, les Résidences Autonomie sont prioritaires dans la 1<sup>ère</sup> phase de vaccination contre la COVID-19.

Les services du département nous ont demandé dans un premier temps de recenser le nombre de résidents souhaitant se faire vacciner. C'est pour cela, que le 7 janvier 2021, nous avons recueilli le consentement de tous nos résidents via le coupon réponse contenu dans le courrier à remplir et retourner avant le 25 janvier 2021.

À la réception de ce courrier, beaucoup de résidents ont souhaité prendre contact avec leur médecin traitant. Hors à ce jour, la maison médicale de Chauffailles nous a contacté pour vous demander de ne plus les appeler à ce sujet. En effet, les médecins de Chauffailles ne pourront pas assurer les visites pré-vaccinales par manque de disponibilité.

Aujourd'hui, la vaccination est possible sur rendez-vous dans des centres spécifiques à Thizy, Roanne, Paray-le-Monial, ou Mâcon, la prise de rendez-vous se fait sur le site internet dédié : [www.santé.fr](http://www.santé.fr).

À ce jour, le département envisage le passage, semaines 10, 11, ou 12, d'une vaccination mobile sur les résidences autonomie pour les personnes de plus de 75 ans. Dès que nous le pourrons, nous reviendrons à vous pour vous informer plus précisément de l'organisation de cette vaccination.

La parole est donnée à l'assemblée pour connaître le ressenti sur cette période : Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée.

### **3) BILAN DU DERNIER TRIMESTRE 2020**

#### **○ BILAN DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES DES RÉSIDENTS SUR L'ANNÉE 2020**

Mouvements de résidents : 18 nouveaux résidents et 16 départs ont eu lieu sur 2020.

#### **○ VACCINATION DE LA GRIPPE**

Le 29 octobre 2020, une campagne de vaccination a été mise en œuvre sur Chauffailles salle Léonce Georges. Des navettes gratuites ont été proposées aux résidents puisque les conditions sanitaires n'ont pas permis, comme chaque année, l'organisation de cette campagne à la Résidence.

#### **○ TRAITEMENT INSECTES ET RONGEURS**

Le 19 novembre 2020, la deuxième phase de traitement de l'ensemble de la résidence a été effectuée par le prestataire SOS HYGIÈNE. Le contrat a été reconduit pour 2021.

Budget : 880 € TTC/an.

○ **ACQUISITION DE LA BORNE MÉLO**

Ce projet a été acté au budget 2020 après le dernier Conseil de la Vie Sociale. La livraison du modèle Symphonie - 4000 chansons – écran tactile – et sa tablette a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Budget : 5630,92 € TTC.

○ **5 TABLETTES OFFERTES PAR LE DÉPARTEMENT**

Un projet départemental proposait l'équipement en tablette des résidences autonomie afin de favoriser le lien social et rompre l'isolement des personnes âgées. La Résidence a fait la demande de 5 tablettes, la commission permanente a validé cette dotation le 20 novembre. La livraison a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Ces tablettes sont mises à disposition de notre établissement dans le cadre d'une convention de cession à titre gratuit.

○ **INSTALLATION DÉFIBRILLATEUR**

La résidence a été choisie par la communauté de communes pour être un point du territoire équipé d'un défibrillateur automatique. Cet équipement a été installé dans le hall le 8 décembre 2020. Une formation a été proposée ce même jour aux agents de la résidence qui souhaitaient être formés à l'utilisation du défibrillateur.

○ **RENOUVELLEMENT DES PORTES ISSUES DE SECOURS – PORTES DES TOITS TERRASSES – PORTE ENTRÉE EXTÉRIEURE T3**

Le projet de remplacement de ces différentes portes actuellement vétustes a été acté sur le budget de la ville. Les travaux ont été réalisés les 14 et 15 décembre 2020.

Budget : 30206,74 € TTC.

○ **LE REPAS FESTIF DU 12 JANVIER 2021.**

Vu la situation sanitaire, l'organisation d'un Noël comme traditionnellement n'a pas pu avoir lieu. Cependant, le 12 janvier 2021, un repas festif a été organisé, 62 résidents ont pu participer à ce repas dans le respect des règles sanitaires et donc sans invité. Monsieur Marie a animé ce repas.

**4) TRAVAUX ET ACQUISITIONS À VENIR POUR 2021 :**

○ **AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE.**

Le projet d'amélioration de l'éclairage des couloirs communs et son automatiser est lancé. Reste à finaliser le choix du prestataire suite aux différents devis proposés. Cette dépense sera inscrite au budget 2021.

## **5) DEMANDES DES REPRÉSENTANTS DES FAMILLES DES RÉSIDENTS :**

- Madame CHUZEVILLE interroge sur la remise en place du café des résidents les vendredis après-midi. Marion THEVENET indique que pour l'instant la situation sanitaire ne le permet pas.
- Monsieur Jean-Claude CHEUZEVILLE stipule le fait que les boîtes aux lettres des résidents ne sont pas assez profondes. Le projet de changement des boîtes aux lettres sera acté sur 2021.

## **6) DEMANDES DES REPRÉSENTANTS DES RÉSIDENTS :**

- Monsieur CHEUZEVILLE, représentant des résidents formule différentes demandes :
  - Le distributeur automatique de gel hydro alcoolique du hall, équipé d'une pédale n'est pas pratique pour les Séniors.  
Karine JOLY indique que celui du hall est plus utilisé par les personnes extérieures. L'idéal serait d'équiper tous les étages d'un distributeur automatique sans pédale vers les ascenseurs.  
Un devis pour l'équipement de 7 distributeurs sera demandé à différents prestataires.
  - L'installation d'un compost.  
Le projet semble intéressant, cependant l'assemblée s'accorde à dire que sa gestion peut-être délicate et compliquée au sein d'une collectivité. Madame CHUZEVILLE indique que ce projet pourrait être évoqué au sein de l'association «L'Amicale des Résidents». La question de mise à disposition d'un compost sera posée à la Communauté de Communes.
  - La prise de température, réalisée sur l'ensemble des résidents et pas uniquement pour ceux qui mangent au restaurant.  
Marion THEVENET indique que ce n'est pas une obligation si les personnes sont seules dans leur logement. Le personnel de la Résidence ou les infirmiers restent disponibles pour ceux qui le souhaitent.
  - La création d'un passage pour piétons devant la Résidence.  
Le projet sera étudié.
  - La possibilité que chaque résident puisse avoir un exemplaire du compte rendu du Conseil de la Vie Sociale dans sa boîte aux lettres.  
Par souci d'économie, un exemplaire peut être donné en version papier sur demande au secrétariat, en complément de l'affichage dans le hall et de la version numérique sur le site de la ville.
  - La détermination d'un résident par étages pour accompagner au restaurant les résidents les moins autonomes.  
Madame CHUZEVILLE répond que l'organisation de ceci est plus du ressort de l'association «L'Amicale des Résidents».

- L'entretien des vitres et rideaux dans les logements.  
Les résidents peuvent faire appel à un service extérieur à la résidence.
- Des places de parking réservées aux résidents.  
Le stationnement à la Résidence est une problématique connue, qui à ce jour reste sans solution.
- L'aménagement de la salle de bain du logement T3.  
La locataire refuse le siège adapté pour baignoire qui lui a été proposé. Elle souhaite une douche. Des devis supplémentaires seront demandés et le projet sera étudié.
- Le décalage du passage des infirmiers. Leur tournée dès 5h du matin créé une nuisance sonore pour les résidents.  
Cette question sera évoquée avec les différents cabinets.
- Monsieur CHEUZEVILLE félicite également pour le changement des portes issues de secours, l'élagage des peupliers, l'armoire à vaisselle au restaurant...
- Madame Marcelle PERRIN demande la création d'un escalier intermédiaire dans le talus du parc pour accéder directement au parking. Marion THEVENET indique que ce projet sera étudié.

## **7) DEMANDES DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

- Les représentants du personnel évoquent les problèmes suivants :
  - Le poids des sacs poubelles sous les vide-ordures (160 L) ;
  - Les sacs laissés dans les étages vers les bacs de tri ;
  - Le non-respect du tri (journaux, verre, et contenants).  
Ceci pose un souci d'hygiène et parfois d'odeurs.  
Une réflexion sur l'évacuation des déchets sera effectuée, et en attendant chacun doit être vigilant au tri, et respecter les lieux communs.
- Du linge de lit supplémentaire est demandé pour le studio à la nuitée.

### **DATES À RETENIR :**

- **Renouvellement partiel des membres du conseil en juin 2021 (représentant des Résidents, des familles et du personnel).**
- Prochain Conseil de la Vie Sociale : date à définir.

La séance est levée à 16 h.